

**Nos Références** : [www.acdpaf.com](http://www.acdpaf.com)

---

Monsieur Jean-Christophe LAGARDE  
UDI  
22 Bis rue des Volontaires  
75015 PARIS

Concarneau, le 19 avril 2019

**Objet : MANIFESTE MICRO-TAXE-SOCIALE-FRANCAISE (MTSF)**




Monsieur LAGARDE,

En préambule, je vous informe que nous avons en date 08 avril 2019 procédé à la dissolution de notre association Gilets Jaunes Agglomération de Concarneau. En effet, compte tenu des évènements qui se sont passés au cours des dernières semaines ainsi que les attaques diverses que j'ai personnellement dû subir, le Bureau a décidé de démissionner en bloc.

Cependant, nous avons souhaité continuer notre engagement citoyen dans le cadre d'une nouvelle association pour défendre notre Manifeste dans un état d'esprit libre, positif, constructif, et être force de propositions pour notre Nation.

Nous avons écrit au Président de la République Française, Monsieur Emmanuel MACRON en date du 06 mars 2019, nous avons eu une réponse par l'intermédiaire de son Chef de Cabinet, Monsieur François-Xavier LAUCH en date du 18 mars 2019.

Pour votre information, nous vous communiquons les copies des différentes correspondances échangées entre Monsieur François-Xavier LAUCH et notre Association. :

-  Notre lettre de réponse en date du 24 mars 2019, pour Monsieur François-Xavier LAUCH.
-  La lettre de réponse en date du 09 avril 2019 de Monsieur François-Xavier LAUCH.
-  Notre lettre de réponse en date du 16 avril 2019, pour Monsieur François-Xavier LAUCH.

Nous pensons qu'en matière de cotisations sociales, de cotisations patronales, il est urgent de modifier notre modèle actuel, datant de plus d'un siècle. Nous tenons à préciser que le modèle de la couverture sociale n'est pas remis en cause, chaque individu conservera ses avantages sociaux. Nous le maintenons, tout en donnant du pouvoir d'achat à l'ensemble des français actifs et non actifs, de permettre aux entreprises de les aider financièrement, et à l'Etat d'améliorer ses finances.

Ainsi la Micro-Taxe-Sociale-Française (MTSF) permettrait que le salaire brut devienne un salaire net, que la retraite brute devienne une retraite nette, que les charges patronales disparaissent mais aussi que la capacité budgétaire de l'ETAT puisse s'améliorer sans augmenter la dette.

La Micro-Taxe-Sociale-Française entraînerait une revalorisation du travail, le retour vers le plein emploi, la possibilité de limiter les plans sociaux, d'être un outil pour répondre à la problématique des retraites. Elle permettra la limitation des importations et des délocalisations, du travail illégal. Mais aussi et surtout une amélioration pérenne du pouvoir d'achat des actifs et non actifs, d'un meilleur positionnement des entreprises Françaises à l'étranger et enfin d'améliorer la capacité financière et d'investissement des entreprises.

### **Ce projet ne coûte pas un euro à l'Etat et n'accentue pas la dette publique bien au contraire**

Pour nos travaux nous nous sommes inspirés du concept Helvétique de la Micro-Taxe, initiée par Marc CHESNEY, Professeur et Docteur en Finance à l'Université Suisse de ZURICH. Nous l'avons adapté au modèle français en nous basant uniquement sur les paiements scripturaux français, ainsi nous évitons le passage par Bruxelles. Nous restons dans le droit français pour une mise en place de la MICRO-TAXE-SOCIALE-FRANCAISE (MTSF).

Les prélèvements actuels pour financer en 2019 : la maladie, les accidents du travail, le chômage, la vieillesse, la famille, le fonds de solidarité vieillesse, sont de pratiquement 510 milliards d'euros. Ces chiffres suffisent pour se rendre compte que le ratio est beaucoup trop important, ce qui explique que les charges sociales en France sont importantes. Notre proposition est basée sur l'assiette fiscale représentée par l'ensemble des paiements scripturaux (27 161 Milliards d'euros en 2016\*) pour supprimer l'ensemble des cotisations sociales, et patronales, et si possible l'impôts concernant la CSG et la CRDS. (\* Nous n'avons pas pu obtenir les chiffres de la Banque de France pour les années 2017 et 2018).

Que proposons nous pour remplacer cette assiette ? Une Micro-Taxe-Sociale-Française (MTSF) sur l'ensemble des paiements scripturaux, dont le montant en 2016 s'est élevé, chiffres de la Banque de France, à : **27 161 Milliards d'euros**. Dans notre manifeste nous sommes partis pour les exemples (voir notre manifeste de la page 27 à 47) sur une base de 1,50% pour couvrir les cotisations salariales et patronales hors CSG. Nous pourrions prendre un taux supérieur allant jusqu'à 2% (voir notre manifeste page 24) pour dégager une marge de manœuvre plus forte permettant de dégager une capacité de recettes supérieures, en exemples : pour couvrir le budget de la dépendance qui est un sujet actuel de l'ETAT, le maintien de certains services publics, etc.

Pour chaque paiement, que ce soit le particulier, ou l'entreprise, etc., l'application de la Micro-Taxe-Sociale-Française (MTSF) sera appliquée et prélevée par les Etablissements Financiers. Ils seront tenus de transférer les fonds collectés, sous contrôle de la Banque de France, à l'organisme en charge de la collecte des cotisations : l'ACOSS (voir notre manifeste pages 9, 10 et 11 sur notre site internet ([www.acdpaf.com](http://www.acdpaf.com)) qui elle-même reversera à l'URSSAF pour dispatcher aux différentes branches : maladie, famille, vieillesse, accidents du travail-maladies professionnelles, etc. De ce fait, nous conservons bien le processus actuel de couverture sociale, nous changeons uniquement la source de la collecte.

### **Quelles seront donc les avantages de la mise en place de la Micro-Taxe-Sociale-Française (MTSF) ?**

- ✚ Elle répondra aux différentes attentes des Français, et être mise en place dans un pays techniquement et socialement avancé comme le nôtre.
- ✚ Elle portera sur une très large assiette permettant d'obtenir le rendement maximum avec un taux de prélèvement minimum.
- ✚ Elle découragera la fraude.
- ✚ Elle augmentera le pouvoir d'achat pour les salariés, retraités sans réelle taxation.
- ✚ Elle donnera une réelle capacité financière nouvelle et structurelle pour les entreprises pour améliorer les salaires, pouvoir créer des emplois nouveaux, pouvoir investir et/ou réinvestir.
- ✚ Elle permettra de relancer la consommation.
- ✚ Les entreprises auront une réelle capacité pour améliorer leur trésorerie.

- ✚ Les entreprises auront une réelle capacité d'investissement.
- ✚ Les entreprises créeront des emplois nouveaux sans contraintes financières.
- ✚ Elle constituera un véritable attrait pour l'installation d'entreprises étrangères.
- ✚ Une capacité budgétaire pour l'ÉTAT plus sereine pour préparer des objectifs nouveaux, plus justes envers les français, innovante, durable dans le temps et adaptable en fonction des priorités budgétaires.

**Dispositif qui ne coûtera pas un euro à l'Etat et n'accentue pas la dette publique.**

Dans un contexte social, économique, financier très délicat, et violent qui ne pourra que s'aggraver si les réponses qui seront apportées à la suite du Grand Débat par le Président de la République ne répondent pas aux attentes des Français. La mise en place de la Micro-Taxe-Sociale-Française (MTSF) peut-être une réponse, peut-être un facteur déterminant de « **paix sociale** » et pour créer « **un choc émotionnel fort** » envers l'ensemble des Français.

La Micro-Taxe-Sociale-Française (MTSF) pourrait être l'élément déclencheur pour redonner à notre Nation sa véritable place, et surtout permettre à l'ensemble de vivre dans des conditions humaines, économiques et financières, dignes de notre pays. Vous avez l'opportunité de créer un vrai choc émotionnel.

Je mets beaucoup d'espoir en vous, Monsieur Mélenchon, afin de trouver auprès de vous l'écho favorable pour étudier notre proposition, nous soutenir et nous appuyer dans notre action.

Je vous propose ma disponibilité et vous sollicite pour obtenir une audience auprès de vous, pour vous expliciter et échanger avec vous sur notre manifeste.

**Rien n'est plus puissant qu'une idée dont l'heure est venue. (Victor HUGO)**

**Le lundi 13 mai 2019 à 20 heures au CAC de Concarneau, nous présenterons notre Manifeste sur la Micro-Taxe-Sociale-Française (MTSF) et nous aurons le plaisir de recevoir notre invité d'honneur, Monsieur Marc CHESNEY, Professeur et Docteur en Finance à l'Université Suisse de Zurich, initiateur et porteur de la Micro-Taxe pour la Suisse qu'il présentera.**

Nous serions heureux de vous accueillir et nous serions honorés de votre présence. Nous vous remercions de nous faire savoir si vous assisterez à notre débat.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués et respectueux.

Mr Jean-Marie DESAVOYE  
Le Président  
Association Concarnoise  
Pour la Défense du Pouvoir d'Achat Français

**P.J** : Document Manifeste de la Micro-Taxe-Sociale-Française, et copies divers courriers.